



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question au Gouvernement n° 2587

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. André Schneider, pour le groupe RPR.

M. André Schneider. Ma question s'adresse, au nom des trois groupes de l'opposition, à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.) Madame la ministre, la réforme de notre système de retraites se fait de plus en plus urgente; or, manifestement, l'immobilisme dans ce domaine vous tient lieu de politique gouvernementale.

Aujourd'hui, nous voulons une vraie réponse. Les Français ne peuvent plus attendre. Chaque jour voit la tension s'accroître et les inquiétudes grandir. La récente décision prise sur le complément de retraite de la fonction publique montre bien la réalité de la menace qui pèse sur notre système de retraite: les gestionnaires de cet organisme viennent d'annoncer à leurs 440 000 adhérents une baisse de 16 % de leurs pensions - et ce n'est apparemment qu'un début !

Alors, s'il vous plaît, madame la ministre, ne nous réservez pas la fiche que vous avez déjà sortie il y a quinze jours, identique à celle que vous nous aviez lue lors d'une précédente interpellation le 15 novembre dernier.

M. Philippe Auberger. C'est du réchauffé !

M. André Schneider. Ne nous redites pas que la croissance, que nous devons au seul travail des Français, répond à toutes ces difficultés; vous avez vous-même reconnu récemment que cela n'était pas exact. Ne vous réfugiez pas derrière des décisions-alibis, comme l'abondement du fonds de réserve des retraites dont chacun sait qu'il est insuffisant. Dites-nous enfin ce que, au-delà des colloques et des études, vous proposez aux Français pour leur assurer dans l'avenir les retraites auxquelles ils ont droit. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité. Monsieur le député, ne vous en déplaise, le Gouvernement ne reste pas immobile devant ce défi,... (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Philippe Auberger. Mensonge !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. ... connu depuis des années, qui nous attend à l'horizon 2020-2040 sur la question des retraites en raison du vieillissement de la population et du déséquilibre démographique provoqué par le départ à la retraite de générations plus nombreuses que celles qui seront sur le marché du travail.

M. Francis Delattre. Faites un rapport !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Le Gouvernement, disais-je, n'est pas immobile: il a d'abord su mener une politique économique qui s'est traduite par de la croissance et de l'emploi, rendant les perspectives beaucoup moins inquiétantes que ce qu'elles étaient lorsque vous étiez aux responsabilités, alors que votre politique économique n'avait fait que creuser les déficits de l'assurance vieillesse ! (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) C'est déjà un premier acquis.

M. Nicolas Forissier. Lamentable !

M. Eric Doligé. Tout va bien !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Cela dit, nous savons évidemment que la croissance économique ne suffira pas à combler le déséquilibre créé par l'évolution démographique et nous nous y préparons en créant le fonds de réserve sur les retraites, déjà doté de 50 milliards de francs cette année,...

M. Philippe Auberger. C'est faux !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. ... et qui atteindra 1 000 milliards de francs en 2020. Nous avons également institué - le Premier ministre l'a déjà installé - le conseil d'orientation des retraites, dans lequel tous les partenaires sociaux, pour tous les régimes de retraite, réfléchiront sur cet important sujet.

M. Philippe Auberger. Faites un petit livre blanc !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Reste que, si vous posez toujours les mêmes questions, monsieur le député, vous aurez évidemment toujours les mêmes réponses. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2587

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2001, page 675

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 janvier 2001